

# Téléconférence sur les résultats du T4 2022 et sur l'orientation financière pour 2023

2 février 2023



# Bell

# Avis concernant les déclarations prospectives

---

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et le ratio de distribution de BCE pour 2023, les plans en matière de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d'investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, les répercussions éventuelles de la conjoncture économique sur nos activités, notre situation financière et nos résultats financiers, la prévision selon laquelle la marge du BAIIA ajusté demeurera stable en 2023, l'apport important que notre secteur Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) devrait représenter pour la croissance des produits et du BAIIA ajusté, la prévision selon laquelle la demande publicitaire sera faible et les coûts du contenu augmenteront dans notre secteur média, la prévision selon laquelle la capitalisation de nos régimes de retraite reflétera une suspension complète des cotisations en 2023, le niveau prévu de notre ratio de levier financier net pour 2023, l'attente selon laquelle le plan de BCE pour 2023 et la croissance de ses flux de trésorerie disponibles couvriront le versement des dividendes sur ses actions ordinaires, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter à l'*Avis concernant les déclarations prospectives* en date du 2 février 2023, qui sera déposé auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [sedar.com](http://sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [sec.gov](http://sec.gov)), et qui sera disponible sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca). Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de BCE daté du 2 février 2023 disponible sur le site Web de BCE.

Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 2 février 2023 et par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

# Réalisation de nos priorités stratégiques pour 2022

## Performance financière

- Croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> de 3,1 %, ce qui a contribué à la croissance du bénéfice net de 1,2 % a/a
- Pour la croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté, nous sommes parvenus près du point médian de l'orientation malgré les pressions sur la publicité de Bell Média et le marché interentreprises attribuables à des facteurs macroéconomiques
- Coûts de 87 M\$ liés aux intempéries et aux pressions inflationnistes absorbés en 2022<sup>(2)</sup>

## Accélération des dépenses d'investissement pour bâtir les meilleurs réseaux

- Dépenses d'investissement historiques de 5 133 M\$ en 2022
- Offre de technologies Internet, Wi-Fi et 5G mobile les plus rapides au Canada<sup>(3)</sup>
- Plus vaste déploiement de la fibre optique de Bell en une année : 854 000 nouveaux emplacements complétés en 2022
- Programme d'expansion du réseau Internet haute vitesse à large bande terminé à environ 80 %<sup>(4)</sup>
- Lancement du réseau 5G+ sur le spectre 3,5 GHz à 58 % des clients potentiels avant la fin de l'année<sup>(5)</sup>

<sup>(1)</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Total des mesures sectorielles* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur cette mesure.

<sup>(2)</sup> Les pressions inflationnistes sur les coûts correspondent à la hausse des coûts d'exploitation d'une année à l'autre découlant des pressions inflationnistes sur les charges liées au carburant, aux services publics et aux salaires.

<sup>(3)</sup> Visitez Bell.ca pour plus d'informations.

<sup>(4)</sup> Le programme de déploiement du réseau à large bande est fondé sur une zone de couverture prévue d'environ 10 millions d'emplacements résidentiels et commerciaux.

<sup>(5)</sup> Les clients potentiels excluent les clients touchés par les restrictions liées au réseau 5G près des aéroports et ceux des régions où le spectre 3,5 GHz n'est pas encore disponible. Couverture nationale de 38 % de la population totale.

# Réalisation de nos priorités stratégiques pour 2022 (suite)

## Abonnés aux services sans fil de grande valeur

- Au total, 489 901 nouveaux abonnés nets utilisant des téléphones mobiles, une hausse de 66,2 % en 2022
- 41 % des clients des services postpayés utilisent des appareils compatibles avec le réseau 5G
- Solides résultats financiers du sans-fil témoignant de notre croissance rentable et de notre bonne gestion de la clientèle
  - Augmentation de 7,3 % des produits tirés des services; augmentation de 7,4 % du BAIIA ajusté et augmentation de 2,8 % du RMU<sup>(1)</sup> des abonnés utilisant des téléphones mobiles en 2022

## Croissance des services à large bande et de la part de marché des clients résidentiels

- Total de 296 162 ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail et de télé IP en 2022, soit une hausse de 29,7 % a/a
- Meilleure performance sur le plan des nouveaux abonnés nets des services Internet de détail depuis 2006
- Croissance de 8 % des produits tirés des services Internet résidentiels en 2022
- Plus vaste zone de couverture d'Internet à plusieurs gigabits, avec des vitesses symétriques de 3 Gbit/s et plus offertes dans 5 000 000 d'emplacements<sup>(2)</sup>

## Stratégie des médias numériques d'abord

- Produits liés au contenu numérique<sup>(3)</sup> en hausse de 54 % en 2022 et représentant maintenant 29 % du total des produits tirés de Bell Média
- Hausse de 6 % a/a du nombre d'abonnés à Crave, à 3 124 000
- Produits de SAM Télé<sup>(4)</sup> ayant presque triplé pour une 2<sup>e</sup> année consécutive

<sup>(1)</sup> Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux produits d'exploitation tirés des services sans fil divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

<sup>(2)</sup> D'ici la fin de février 2023.

<sup>(3)</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, ainsi que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

<sup>(4)</sup> Les produits de SAM Télé représentent les produits tirés de la plateforme d'optimisation de l'achat de publicités télévisées de Bell Média, qui donne aux clients la possibilité de planifier, d'activer et d'évaluer des campagnes de marketing à l'aide des données internes de premier rang et de l'inventaire télé de Bell.

# Réalisation de nos priorités stratégiques pour 2022 (suite)

## Promouvoir l'expérience client

- Amélioration importante de nos résultats selon le rapport de la CPRST pour une 7<sup>e</sup> année consécutive, qui nous place en tête des fournisseurs nationaux de services avec une diminution de 38 % des plaintes de clients et une diminution de 17 % a/a de la proportion des plaintes visant Bell<sup>(1)</sup>
- Applications MonBell de Bell, Mon compte de Virgin Plus et Mon compte de Lucky Mobile reconnues dans le secteur<sup>(2)</sup>
- Bell nommée la marque de communications ayant la plus grande valeur au Canada<sup>(3)</sup>

## Mieux pour tous

- Au premier rang parmi les entreprises de télécommunications et au 4<sup>e</sup> rang pour l'ensemble du Canada des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada<sup>(4)</sup>
- Bell récompensée par les prix canadiens Clean50 pour son innovation et ses réalisations dans le domaine environnemental<sup>(5)</sup>
- Bell nommée l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada<sup>(6)</sup>

<sup>(1)</sup> Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), Rapports 2016-2017 à 2021-2022.

<sup>(2)</sup> Mobile Web Awards de 2022; MarCom Awards de 2022; International Business Awards de 2022; Hermes Creative Awards de 2022; dotcom Awards de 2022.

<sup>(3)</sup> Palmarès 2022 des marques canadiennes ayant la plus grande valeur au Canada selon Kantar BrandZ.

<sup>(4)</sup> Palmarès 2022 des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights.

<sup>(5)</sup> L'initiative de Bell concernant les tours de communication alimentées par l'énergie solaire dans les régions éloignées a été nommée l'un des meilleurs projets Clean50 pour 2023. Le concours annuel des meilleurs projets Clean50 pour 2023 est principalement géré par Delta Management Group, une société de recherche canadienne axée sur le développement durable, les facteurs ESG et les technologies propres, et porte sur les projets réalisés au cours des deux dernières années.

<sup>(6)</sup> Palmarès 2022 des 100 meilleurs employeurs du Canada selon Mediacorp Canada Inc.

**Réalisation d'initiatives stratégiques clés qui servent l'ensemble de nos clients, de nos collectivités et de nos investisseurs**

# Données opérationnelles pour le T4

## Services sans fil de Bell

**154 617**

**Services postpayés,  
ajouts nets**

**En hausse de 41,2 % a/a**

- Ajouts bruts trimestriels de téléphones mobiles sans précédent

**41 %**

**Pourcentage des abonnés  
des services postpayés ayant  
des appareils compatibles  
avec la 5G**

**En hausse de 19 pts a/a**

**58,88 \$**

**RMU combiné  
En hausse de 0,5 % a/a**

- 7<sup>e</sup> trimestre consécutif de croissance

**104 447**

**Ajouts nets, abonnés  
utilisant des appareils  
mobiles connectés**

**En hausse de 168 % a/a**

## Services sur fil de Bell

**63 466**

**Ajouts nets, services  
Internet de détail**

**En hausse de 33,3 % a/a**

- Meilleure performance en 18 ans pour un T4
- ~70 % de nouvelles activations de services à 1 Gbit ou plus

**40 209**

**Ajouts nets, services de  
télé IP de détail**

**En hausse de 37,7 % a/a**

- Meilleurs résultats trimestriels en près de 7 ans
- Pertes nettes d'abonnés du service par satellite de 26 026, hausse de 2 900 a/a

**37 878**

**Pertes nettes d'abonnés  
des SAR résidentiels de  
détail**

**En baisse de 2 300 a/a**

**39 623**

**Ajouts nets, services résidentiels de  
détail**

**En hausse de 155 % a/a**

- 4<sup>e</sup> trimestre de croissance depuis le T3 21
- 1<sup>er</sup> exercice complet de croissance depuis 2005

## Bell Média

**3,8 %**

**Croissance des produits  
tirés de la publicité**

- Produits liés au contenu numérique en hausse de 46 % a/a

**3 124 K**

**Abonnés de Crave  
En hausse de 6 % a/a**

- Plus d'un million d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs, en hausse de 26 %

**TSN et RDS**

**N° 1 des chaînes de  
télévision sportives<sup>(1), (2)</sup>**

- 4,8 millions de téléspectateurs pour la finale de la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022<sup>TM</sup>, en hausse de 24 % par rapport à 2018, et nouveau sommet du nombre moyen de diffusions<sup>(3)</sup>

**Télé spécialisée et télé  
payante francophones  
N° 1 dans l'ensemble et aux  
heures de grande écoute<sup>(4)</sup>**

- 5 chaînes sur 10 parmi les plus regardées par les adultes de 25 à 54 ans.

(1) TSN : Numeris, T2+ Canada total, T4 2022  
(2) RDS : Première chaîne spécialisée francophone auprès des adultes de 25 à 54 ans, Numeris, Québec francophone, T4 2022  
(3) TSN/CTV/RDS/Noovo, T2+ Canada total, T4 2022  
(4) Numeris, T2+ Québec francophone, T4 2022

**Solide exécution au T4 pour toutes les priorités stratégiques clés et un fort élan opérationnel se poursuivant en 2023**

# Priorités stratégiques pour 2023

## Bâtir

Les meilleurs réseaux  
et services

- **Poursuite de nos investissements générationnels dans notre réseau**
  - Nos dépenses d'investissement commencent à reculer par rapport au sommet de 2022, mais à ~4,8 G\$ pour 2023, elles restent élevées par rapport aux niveaux d'avant 2020
- **Élargir la zone de couverture du réseau FTTP d'environ 650 000 emplacements en 2023**
  - Environ 85 % du programme de déploiement du réseau à large bande prévu achevé avant la clôture de 2023<sup>(1)</sup>
- **Offrir le réseau 5G mobile dans 85 % des points de présence en 2023; 46 % pour le réseau 5G+ sur le spectre 3,5 GHz<sup>(2)</sup>**

## Réaliser

Une croissance rentable

- **Profiter des avantages de la vitesse sur la fibre optique et des meilleurs produits offerts pour augmenter notre part des ajouts nets pour les services Internet et télé**
- **Favoriser la pénétration des ventes parallèles de services sans fil auprès des foyers connectés à Internet**
- **Maintenir l'élan sur la stratégie de téléphonie mobile à plus forte valeur ajoutée et le réseau 5G**
- **Profiter de l'augmentation de l'immigration**
- **Maintenir notre rendement et notre élan sur le marché interentreprises**
- **Continuer à faire avancer notre stratégie des médias numériques d'abord**

## Transformer

Nos coûts d'exploitation  
et l'expérience client

- **Poursuivre le virage numérique de l'expérience client pour augmenter nos capacités de vente en ligne, automatiser nos fonctionnalités et relever nos options libre-service**
- **Maintenir l'accent mis sur les coûts pour compenser les effets potentiels de la récession**

**Plan pour 2023 articulé autour de notre cadre « bâtir, réaliser, transformer » et soutenant le modèle de croissance du dividende de BCE**

<sup>(1)</sup> Le programme de déploiement du réseau à large bande est fondé sur une zone de couverture prévue d'environ 10 millions d'emplacements résidentiels et commerciaux.

<sup>(2)</sup> Réseau 5G+ sur le spectre 3,5 GHz : 71 % des clients potentiels.

# Hausse du dividende en 2023

---

**5,2 %**

**Augmentation du  
dividende sur les actions  
ordinaires pour 2023**

- **Augmentation de 5,2 % pour 2023 à 3,87 \$ par action**
- **En vigueur avec le paiement du T1 le 17 avril 2023**
- **Ratio de distribution<sup>(1)</sup> restant supérieur à la fourchette cible historique de 65 % à 75 % pendant le programme de déploiement du réseau à large bande**
- **Soutenue par la croissance des flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> en 2023**

**15<sup>e</sup> année consécutive d'augmentation du dividende de 5 % ou plus**

<sup>(1)</sup> Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations.





# Résultats financiers et d'exploitation

# Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T4 22	A/A	2022	A/A
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>6 439</b>	<b>3,7 %</b>	<b>24 174</b>	<b>3,1 %</b>
Tirés des services	5 353	2,1 %	20 956	3,0 %
Tirés des produits	1 086	12,4 %	3 218	3,8 %
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 437</b>	<b>0,3 %</b>	<b>10 199</b>	<b>3,1 %</b>
Marge <sup>(1)</sup>	37,8 %	(1,3) pt	42,2 %	0,0 pt
<b>Bénéfice net</b>	<b>567</b>	<b>(13,8) %</b>	<b>2 926</b>	<b>1,2 %</b>
<b>BPA établi selon les normes</b>	<b>0,58</b>	<b>(15,9) %</b>	<b>2,98</b>	<b>(0,3) %</b>
<b>BPA ajusté<sup>(2)</sup></b>	<b>0,71</b>	<b>(6,6) %</b>	<b>3,35</b>	<b>5,0 %</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 638</b>	<b>(11,7) %</b>	<b>5 133</b>	<b>(5,8) %</b>
Intensité du capital <sup>(3)</sup>	25,4 %	(1,8) pt	21,2 %	(0,5) pt
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 056</b>	<b>18,0 %</b>	<b>8 365</b>	<b>4,5 %</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles (FTD)<sup>(2)</sup></b>	<b>376</b>	<b>64,2 %</b>	<b>3 067</b>	<b>2,9 %</b>

- **Solide croissance de 3,7% des produits pour le T4**
- **Croissance positive du BAIIA ajusté pour le T4**
  - Coûts de 26 M\$ liés aux intempéries et aux pressions inflationnistes absorbés
- **Le bénéfice net et le BPA établi selon les normes ont diminué de 13,8 % et de 15,9 %, respectivement, au T4**
  - Inclusion faite des charges pour pertes de valeur d'actifs de 150 M\$, principalement chez Bell Média
- **Le BPA ajusté du T4 a baissé de 6,6 % pour s'établir à 0,71 \$ en raison principalement de la charge d'intérêts plus élevée a/a**
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au T4 ont augmenté de 18,0 % grâce à la baisse des cotisations en trésorerie aux régimes de retraite et à la hausse du fonds de roulement**
- **Les FTD sont en hausse de 2,9 % pour 2022, malgré une année historique sur le plan des dépenses d'investissement, qui ont atteint 5 133 M\$**

**Tous les objectifs de l'orientation financière pour 2022 sont atteints**

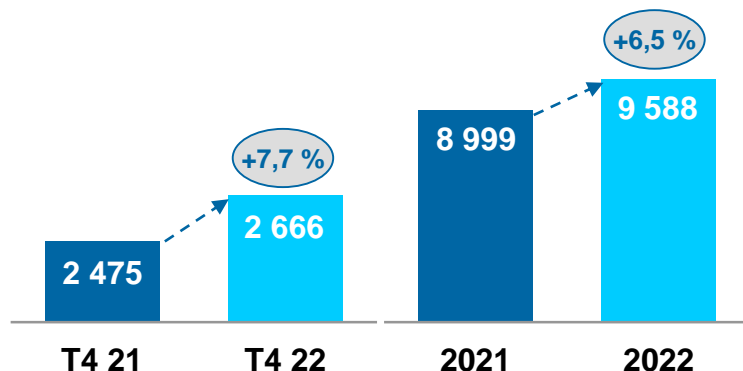
<sup>(1)</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

<sup>(2)</sup> Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

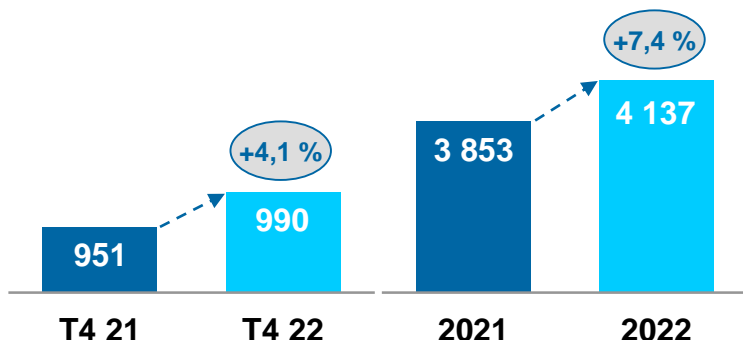
<sup>(3)</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

# Résultats financiers du sans-fil

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)

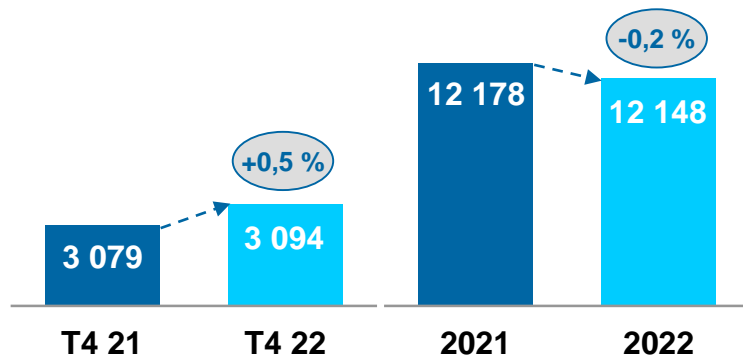


- Augmentation de 5,8 % des produits tirés des services pour le T4 grâce à une solide croissance des abonnés des services postpayés et à une augmentation a/a des produits tirés des services d'itinérance
- Les produits d'exploitation tirés des produits pour le T4 ont augmenté de 11,7 % a/a grâce à la hausse des volumes de transactions
- Le BAIIA ajusté du T4 a augmenté de 4,1 % a/a
  - Augmentation de 10,0 % des coûts d'exploitation, qui témoigne de l'intensification des activités promotionnelles, de l'augmentation des ventes de produits et de la hausse des charges d'exploitation du réseau a/a

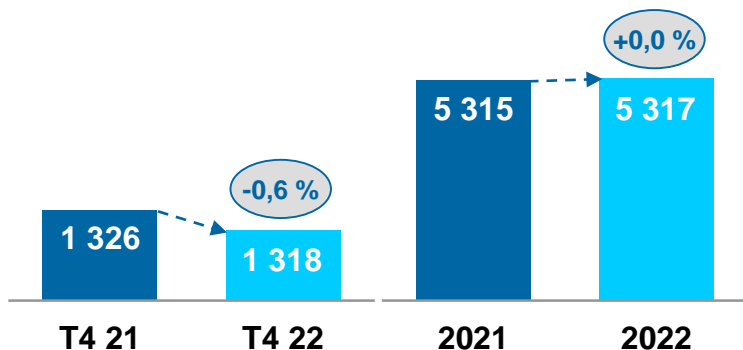
**Performance financière trimestrielle soutenue des services sans fil en 2022 et sur une bonne lancée pour 2023**

# Résultats financiers du sur-fil

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAlIA ajusté (en millions \$)

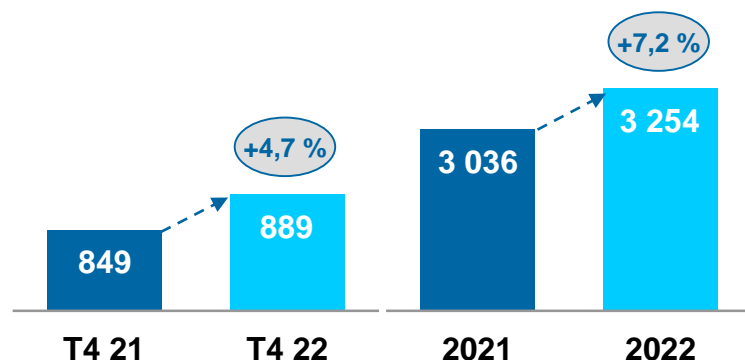


- Produits tirés des services Internet résidentiels en hausse d'environ 9 % au T4
- Produits d'exploitation tirés des produits sur fil pour le T4 en hausse de 17,2 % malgré la pénurie mondiale persistante d'équipement de transmission de données
- Diminution du recul des produits tirés des services sur fil aux entreprises au T4
  - Augmentation a/a des produits tirés des PME
- Amélioration de la trajectoire du BAlIA ajusté
  - Coûts de 23 M\$ liés aux intempéries et aux pressions inflationnistes absorbés au T4

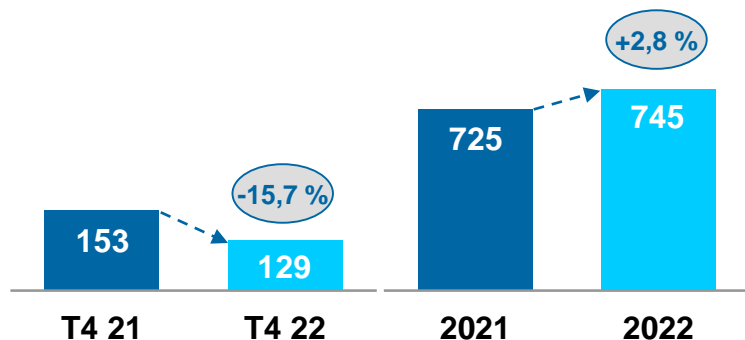
La vigueur des résultats des services résidentiels sur fil et l'efficacité des coûts d'exploitation atténuent les conséquences financières des pressions macroéconomiques à court terme

# Résultats financiers du secteur Média

## Produits des activités ordinaires (en millions \$)



## BAIIA ajusté (en millions \$)



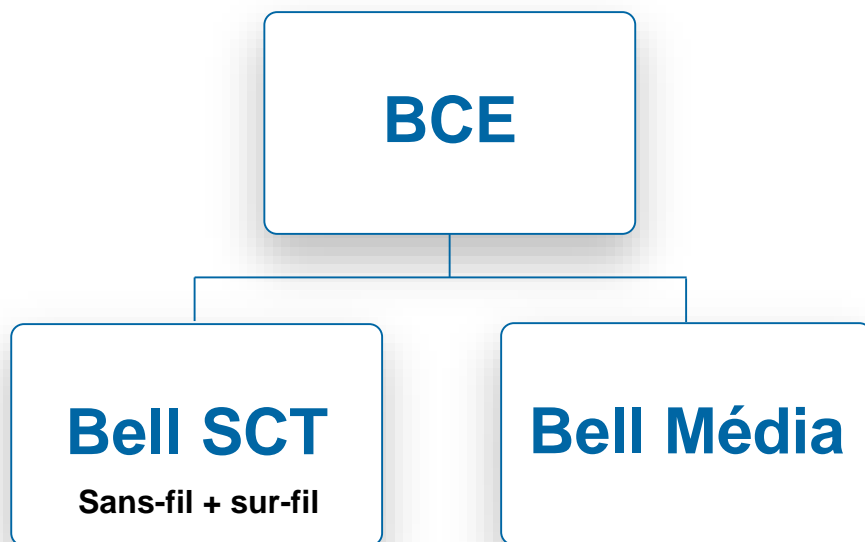
- Le total des produits a augmenté de 4,7 % a/a au T4
- Les produits tirés de la publicité se sont accrus de 3,8 % a/a au T4
  - Ventes sans précédent dans le cadre de la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022™
  - Amélioration continue a/a de la performance de l’affichage à l’extérieur
- Produits liés au contenu numérique en hausse de 46 % au T4 attribuables à la croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs Crave et TSN et à l’adoption croissante, par les clients, de plateformes d’achat de publicité de pointe
- Le BAIIA ajusté du T4 a baissé de 15,7 % a/a
  - Hausse de 9,2 % des coûts d’exploitation, qui reflète les droits de diffusion de la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022™ et le retour à la normale de la programmation de divertissement

Les produits tirés de la publicité devraient rester faibles au cours du premier semestre de 2023, puisque les conditions économiques ralentissent la demande des annonceurs



# **Perspectives financières pour 2023**

# Nouvelle structure de segmentation des informations

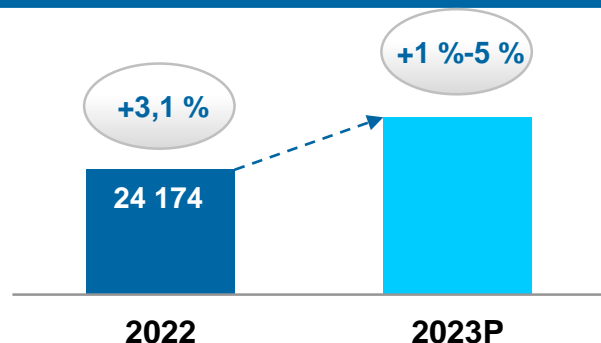


- **Regroupement des secteurs opérationnels sans fil et sur fil en un nouveau segment : Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT)**
  - Nous continuerons à présenter les produits tirés des services sans fil et sur fil séparément
  - Un seul BAIIA ajusté sera présenté pour Bell SCT
  - Aucun changement ne sera apporté à la présentation des données opérationnelles sur les abonnés
- **Harmonisation avec les changements organisationnels adoptés en 2022 et l'évolution des télécommunications**
- **Aucun changement apporté à la présentation de l'information sur Bell Média**
- **Aucune incidence sur les résultats consolidés de BCE**
  - Aucune incidence sur les données fondamentales opérationnelles
  - Aux fins de comparaison, nous présenterons les résultats des segments opérationnels pour 2022 conformément à la nouvelle structure

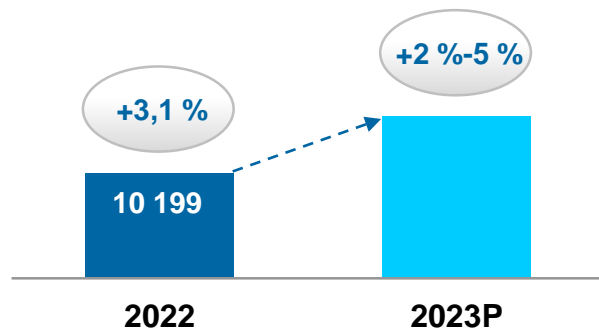
**Entrée en vigueur du changement avec la publication des résultats du T1 23**

# Perspectives pour les produits et le BAIIA ajusté

## Produits des activités ordinaires de BCE (en millions \$)



## BAIIA ajusté de BCE (en millions \$)



- **Fourchettes de croissance pour 2023 demeurant larges pour tenir compte des conséquences financières d'une possible récession**
- **Solide apport des SCT appuyé par la vigueur de la croissance du nombre d'abonnés**
  - L'accélération du cycle 5G, la croissance de l'immigration et les ventes parallèles de produits stimuleront la croissance a/a des ajouts nets d'abonnés des services sans fil
  - La croissance des services d'itinérance se poursuit, mais moins rapidement qu'en 2022
  - Nous misons sur l'expansion de notre réseau de fibre optique et notre leadership en matière de produits résidentiels pour augmenter notre part des ajouts nets d'abonnés des services Internet et de télé de détail
  - Les ventes de produits aux entreprises s'améliorent au cours de l'année
  - L'acquisition de Distributel a été conclue en décembre 2022
- **Les résultats de Bell Média pour 2023 reflètent la faiblesse continue de la demande des annonceurs, l'augmentation a/a des coûts du contenu et l'ajustement ponctuel des produits tirés des frais d'abonnement en 2022**
  - Les produits tirés de la publicité télé et radio devraient s'améliorer au 2<sup>e</sup> semestre
  - Forte croissance continue de la publicité numérique et de l'affichage extérieur
- **Maintien d'une marge du BAIIA ajusté stable a/a**
  - La fibre optique et la transformation numérique rehaussent l'expérience client et diminuent les coûts liés au service
  - Les économies de coûts atténuent l'incidence du déclin des services traditionnels et des pressions macroéconomiques

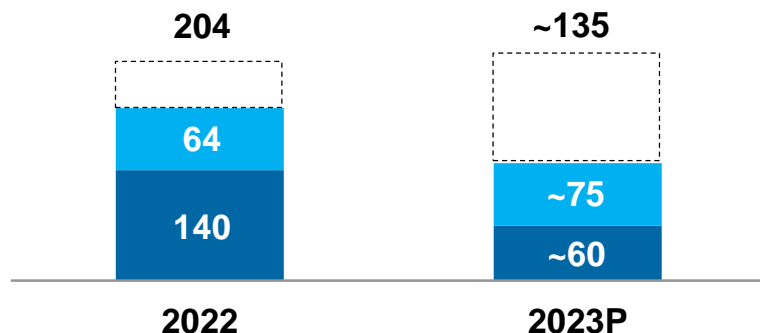
**Fourchettes de croissance cibles pour 2023 cadrant avec celles de 2022**



# Capitalisation et charges des régimes de retraite

## Capitalisation totale des régimes de retraite de BCE<sup>(1)</sup> (en millions \$)

- Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi
- Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- Suspension des cotisations



## Charge de retraite totale de BCE (M\$)

	2022	2023P
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi <sup>(2)</sup>	249	~210
Intérêts liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(51)	~(100)
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>~110</b>

- **Ratio de solvabilité<sup>(3)</sup> de ~117 % à la clôture de l'exercice 2022**
  - Excédent de solvabilité de ~3,3 G\$
  - Incidence nette d'une variation de 100 pb du taux d'actualisation sur la situation de solvabilité de ~240 M\$
- **Baisse de la capitalisation a/a en 2023 qui reflète la suspension complète des cotisations**
  - Économies de ~230 M\$ en 2023 contre 145 M\$ en 2022
  - Ratio de solvabilité de chaque régime PD devant rester constamment supérieur à 105 % pour maintenir la suspension des cotisations
- **Baisse a/a des charges de retraite en 2023 en raison de l'effet positif d'un taux d'actualisation plus élevé**

<sup>(1)</sup> La capitalisation totale des régimes de retraite est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur cette mesure.

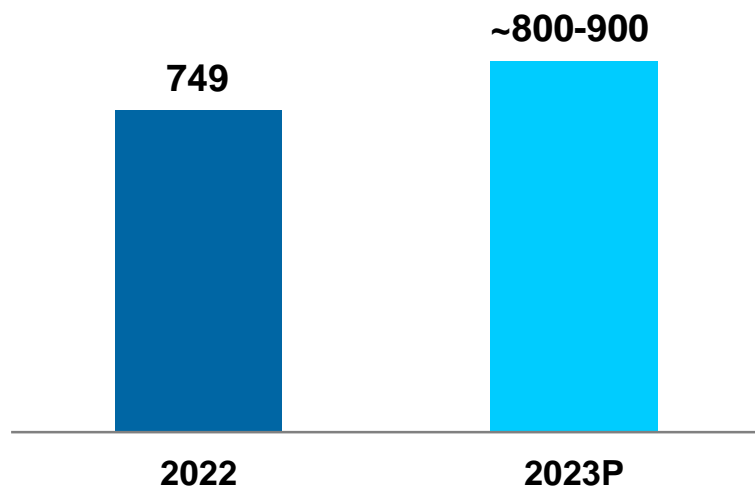
<sup>(2)</sup> Inclus dans les coûts d'exploitation, ce qui a une incidence sur le BAIIA ajusté.

<sup>(3)</sup> Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

**Nous profiterons d'une suspension complète des cotisations  
aux régimes de retraite en 2023**

# Perspectives fiscales

## Impôts sur le résultat payés par BCE (en millions \$)



## Charge d'impôt sur le résultat

- Taux d'imposition prévu par la loi en 2023 inchangé a/a à 26,8 %
- Taux d'imposition effectif pour 2023 d'environ 26 %
  - Impôt sur le résultat de 967 M\$ se traduisant par un ajustement fiscal de 10 ¢ par action<sup>(1)</sup> en 2022 versus aucun ajustement fiscal en 2023

## Impôt sur le résultat payé

- Économies d'impôt en 2023 grâce au programme d'investissement accéléré du gouvernement fédéral, comme en 2022
- Augmentation a/a du bénéfice imposable en 2023

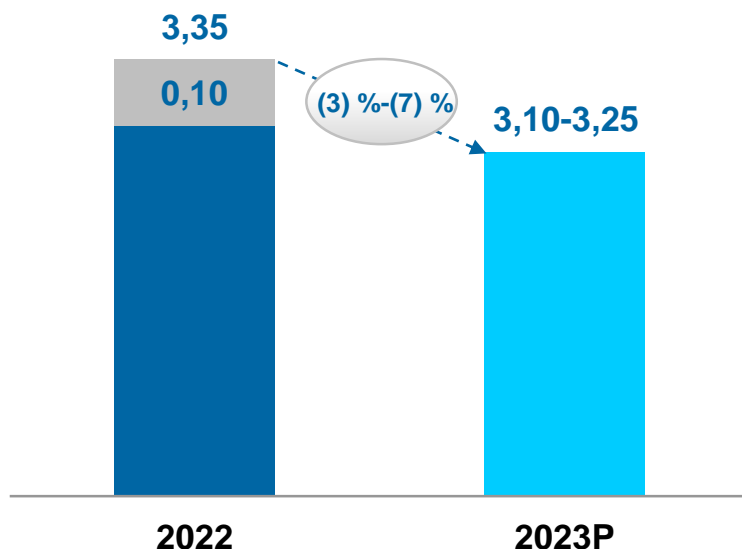
**Augmentation raisonnable de l'impôt sur le résultat en 2023**

<sup>(1)</sup> Les ajustements fiscaux par action est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur cette mesure.

# Perspective pour le BPA ajusté

## BPA ajusté (\$)

■ Ajustements fiscaux



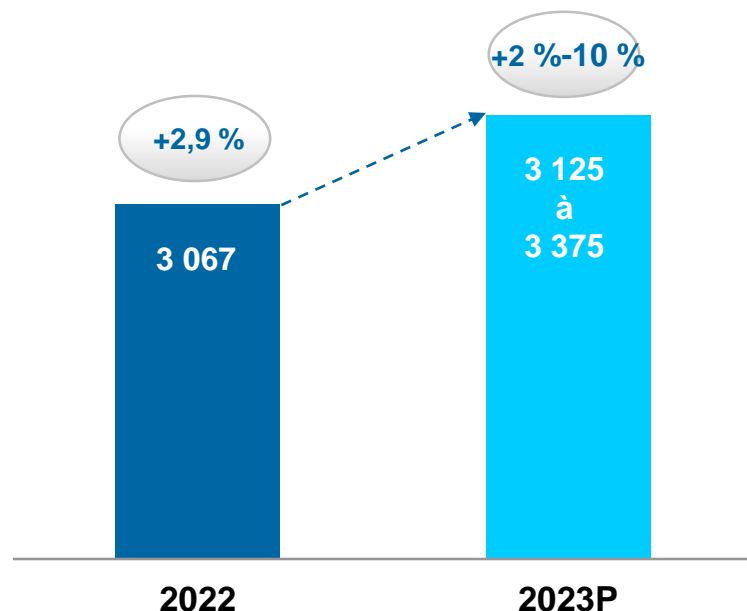
- La croissance du BAIIA ajusté et la baisse des charges financières au titre des régimes de retraite atténuent la diminution a/a du bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>
- Aucun ajustement fiscal en 2023, ce qui exerce une pression de 10 ¢ a/a sur le BPA ajusté
- La dotation aux amortissements augmentée d'environ 200 M\$ a/a, en raison d'importantes dépenses d'investissement dans le réseau de fibre à large bande et les réseaux mobiles 5G
- Les charges d'intérêts sont en hausse a/a en raison de l'augmentation des taux et du solde moyen de la dette

**Le caractère non récurrent des ajustements fiscaux de 2022 et l'augmentation a/a des charges d'intérêts ont un impact sur la croissance du BPA ajusté en 2023**

<sup>(1)</sup> Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur cette mesure.

# Perspective pour les flux de trésorerie disponibles

## Flux de trésorerie disponibles (en millions \$)



- Effet accru de la croissance a/a du BAIIA ajusté
- Baisse de la capitalisation des régimes de retraite a/a reflétant la suspension complète des cotisations
- Diminution a/a des dépenses d'investissement et du ratio d'intensité du capital, qui demeurent toutefois élevés par rapport aux niveaux annuels d'avant 2020
  - Diminution a/a du total des dépenses d'investissement pour 2023 de ~300 M\$
- Augmentation des intérêts nets payés attribuable à la hausse des taux d'intérêt et du solde de la dette
- Ratio de distribution toujours supérieur à la fourchette cible de 65 % à 75 % en raison de la poursuite des dépenses d'investissement générationnelles
  - Achèvement du programme de déploiement du réseau Internet à large bande, fondé sur 10 millions d'emplacements, d'ici la fin de 2025

**Croissance des FTD soutenant l'augmentation de 5,2 % du dividende pour 2023**

# Situation financière et de trésorerie

## Liquidités disponibles<sup>(1)</sup>

**3,5 G\$**  
dont 99 M\$ en trésorerie

\* Au 31 décembre 2022

## Ratio de levier financier net<sup>(1)</sup>

**3,3x**

\* Au 31 décembre 2022

## Ratio de solvabilité

**~117 %**

\* Total des principaux régimes PD de BCE au 31 décembre 2022

- Liquidités disponibles totales de 3,5 G\$ au début de 2023
- Échéances favorables de la dette, qui facilitent le financement anticipé opportuniste des titres échéant après 2023 et les acquisitions de spectre
  - Financement et rachat anticipés en 2022 de débetures à moyen terme (MTN) de 1 G\$ échéant en 2023
  - Faible coût annuel après impôts de la dette de 2,9 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de ~13 ans
- Ratio de levier financier net qui devrait rester relativement stable en 2023
- Excédent de solvabilité élevé, qui permet de réduire la capitalisation de plus de 200 M\$ par année

<sup>(1)</sup> Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe de ce document pour plus d'informations sur ces mesures.

**Robuste bilan et saine situation financière qui favoriseront la réalisation des priorités stratégiques et des objectifs relatifs aux marchés financiers en 2023**

# Objectifs financiers pour 2023

BCE	Orientation pour 2022	Résultats pour 2022	Orientation pour 2023
Croissance des produits des activités ordinaires	1 % à 5 %	3,1 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	2 % à 5 %	3,1 %	2 % à 5 %
Intensité du capital <sup>(1)</sup>	~21 %	21,2 %	19 % à 20 %
Croissance du BPA ajusté <sup>(2)</sup>	2 % à 7 %	5,0 %	(3) % à (7) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles <sup>(1),(3)</sup>	2 % à 10 %	2,9 %	2 % à 10 %
Dividende annuel sur actions ordinaires <sup>(4)</sup>	3,68 \$	3,68 \$	3,87 \$

<sup>(1)</sup> Au T2 2022, nous avons appliqué de façon rétrospective la décision sur le programme de travail de l'IFRIC sur les dépôts à vue soumis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*), et ce, pour chacune des périodes antérieures présentées. Pour plus de détails, se reporter à la note 2, *Mode de présentation et principales méthodes comptables* des états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2022.

<sup>(2)</sup> Pour l'exercice 2023, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison d'une diminution des ajustements fiscaux, ainsi que d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts.

<sup>(3)</sup> Pour l'exercice 2023, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des dépenses d'investissement donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

<sup>(4)</sup> Augmentation du dividende de 3,68 \$ à 3,87 \$ par action à compter du dividende du T1 2023.

**Objectifs financiers reflétant de saines données fondamentales opérationnelles, la vigueur de notre position concurrentielle et notre confiance à l'égard de nos perspectives commerciales malgré les répercussions d'une possible récession en 2023**



# Annexe

# Principales hypothèses financières pour 2023

<b>BCE</b> (en millions \$, sauf les données par action)	<b>2022</b>	<b>2023P</b>
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	249	~210
Rendements (intérêts) nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	51	~100
Dotations aux amortissements	4 723	~4 900 à 4 950
Charges d'intérêts	1 146	~1 375 à 1 425
Taux d'imposition moyen effectif	24,8 %	~26 %
Participations ne donnant pas le contrôle	58	~65
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi	64	~75
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	140	~60
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)	749	~800 à 900
Intérêts payés	1 197	~1 400 à 1 450
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de BCE en circulation	911,5	~914
Dividende annuel sur actions ordinaires	3,68 \$	3,87 \$



# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières (Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une description de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans la présentation si le nom de la mesure n'est pas suffisamment évocateur.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont des mesures financières utilisées pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne leur composition, elles excluent un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore incluent un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats, ainsi que des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables, sont décrites ci-après.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)	T4 2022	T4 2021	Total 2022	Total 2021
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>528</b>	625	<b>2 716</b>	2 709
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres (Profits) pertes nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	<b>19</b>	63	<b>94</b>	209
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	<b>(27)</b>	(57)	<b>53</b>	(278)
(Pertes) profits nets sur placements	-	35	<b>42</b>	49
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	<b>29</b>	6	<b>(24)</b>	6
Perte de valeur d'actifs	-	-	<b>18</b>	53
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	<b>150</b>	30	<b>279</b>	197
Participations ne donnant pas le contrôle liées aux éléments de rapprochement ci-dessus	<b>(37)</b>	(9)	<b>(117)</b>	(48)
	<b>(8)</b>	(1)	<b>(4)</b>	(2)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>654</b>	692	<b>3 057</b>	2 895

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T3 2022, nous avons modifié notre définition des liquidités disponibles afin d'en exclure les montants disponibles aux termes de nos facilités de crédit engagées qui ne peuvent être utilisées qu'à des fins prédéterminées, puisque ces montants ne peuvent servir à des fins générales dans le cadre de nos activités. Cette modification a été apportée à la suite de la conclusion, au T3 2022, d'une nouvelle facilité de crédit non renouvelable engagée qui ne peut être utilisée que pour financer en partie l'expansion de nos réseaux à large bande dans le cadre de programmes gouvernementaux de subventions. Cette modification n'a pas d'incidence sur les montants des liquidités disponibles présentés précédemment.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, mais s'y limitant pas, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	99	289
Équivalents de trésorerie	50	–
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées <sup>(1)</sup>	700	400
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées <sup>(2)</sup>	2 651	2 789
Liquidités disponibles	3 500	3 478

(1) Aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement, des montants de 700 millions \$ et de 400 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de créances clients titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 1 588 millions \$ et 900 millions \$ aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement. Les emprunts garantis par des créances clients sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

(2) Aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement, des montants de 2 651 millions \$ et de 2 789 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 627 millions \$ US (849 millions \$ CA) et de 561 millions \$ US (711 millions \$ CA) aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus au poste *Dette à court terme* dans nos états financiers consolidés.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Flux de trésorerie disponibles

Le terme *flux de trésorerie disponibles* est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)	T4 2022	T4 2021	Total 2022	Total 2021
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 056</b>	1 743	<b>8 365</b>	8 008
Dépenses d'investissement	(1 638)	(1 466)	(5 133)	(4 852)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(42)	(32)	(136)	(125)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(45)	(39)	(86)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	29	10	35
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>376</b>	229	<b>3 067</b>	2 980

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Dette nette

Le terme dette nette est une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau qui suit présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions \$)	<b>31 décembre 2022</b>	31 décembre 2021
Dette à long terme	<b>27 783</b>	27 048
Dette à court terme	<b>4 137</b>	2 625
50 % des actions privilégiées	<b>1 935</b>	2 002
Trésorerie	<b>(99)</b>	(289)
Équivalents de trésorerie	<b>(50)</b>	-
<b>Dette nette</b>	<b>33 706</b>	31 386

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Ajustements fiscaux

Le terme ajustements fiscaux est une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les ajustements fiscaux comme l'impôt sur le résultat, tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE, moins l'impôt exigible, moins le montant d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires, et moins la comptabilisation et l'utilisation des reports en avant de pertes.

Nous utilisons les ajustements fiscaux et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour expliquer les tendances, d'un exercice à l'autre, en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, au bénéfice net, à l'impôt sur le résultat payé et aux flux de trésorerie. Cette mesure est également utilisée dans le calcul des ajustements fiscaux par action, qui est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les ajustements fiscaux par action, se reporter à la rubrique *Ratios non conformes aux PCGR* ci-après.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est l'impôt sur le résultat. Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat et des ajustements fiscaux sur une base consolidée.

(en millions \$)	2022	2021
Impôt sur le résultat	(967)	(1 044)
Impôt exigible <sup>(1)</sup>	878	872
Impôt différé		
Montant d'impôt différé afférent à la naissance et à la résorption des différences temporaires <sup>(1)</sup>	176	184
Comptabilisation et utilisation des reports en avant de pertes <sup>(1)</sup>	4	21
<b>Ajustements fiscaux</b>	<b>91</b>	<b>33</b>

(1) Présenté dans la note *Impôt sur le résultat* de nos états financiers consolidés annuels.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Capitalisation totale des régimes de retraite

Le terme capitalisation totale des régimes de retraite est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la capitalisation totale des régimes de retraite comme les cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi plus les paiements au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Nous utilisons la capitalisation totale des régimes de retraite et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour déterminer l'incidence totale de la capitalisation des régimes de retraite sur nos flux de trésorerie consolidés.

Les cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi constituent la mesure financière selon les IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et de la capitalisation totale des régimes de retraite

(en millions de dollars)	2022	2021
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	140	282
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi	64	65
<u>Capitalisation totale des régimes de retraite</u>	<u>204</u>	<u>347</u>

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Ratios non conformes aux PCGR**

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

### **BPA ajusté**

Le terme BPA ajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

### **Ratio de distribution**

Le terme ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes versés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur cette mesure, se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus.

Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

### **Ajustements fiscaux par action**

Le terme ajustements fiscaux par action est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les ajustements fiscaux par action comme les ajustements fiscaux par action ordinaire de BCE. Les ajustements fiscaux par action sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur cette mesure, se reporter à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus.

Nous utilisons les ajustements fiscaux par action et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour expliquer les tendances d'un exercice à l'autre en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, au bénéfice net, à l'impôt sur le résultat payé et aux flux de trésorerie.



# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

## Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

## **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté correspond à un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net	567	658	2 926	2 892
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	63	94	209
Amortissement des immobilisations corporelles	922	925	3 660	3 627
Amortissement des immobilisations incorporelles	270	251	1 063	982
Charges financières				
Charges d'intérêts	319	275	1 146	1 082
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(13)	5	(51)	20
Perte de valeur d'actifs	150	30	279	197
Autres (produits) charge	(19)	(26)	115	(160)
Impôt sur le résultat	222	249	967	1 044
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 437</b>	<b>2 430</b>	<b>10 199</b>	<b>9 893</b>

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Mesures de gestion du capital**

La mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui sont présentées dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

## **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Il correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR*, ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

## **Mesures financières supplémentaires**

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une description de ces mesures est fournie lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans cette présentation si le nom n'est pas suffisamment évocateur.

## **Indicateurs de performance clés**

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou les clients ou les SAR) pour mesurer le succès de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.